



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Service : Service technique
Dossier suivi par : Cécile Achten
T. 30 91 91-504
F. 30 91 91-500
technique@kehlen.lu

AVIS AU PUBLIC EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

l'entreprise KONE Luxembourg sàrl a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un ascenseur à KEHLEN 11, Domaine Brameschhof, pour le compte de Monsieur Kieffer-Bodson.

La demande d'autorisation concernant le dossier n°3A/2025/3561/181 du 10 novembre 2025 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 19 novembre au 04 décembre 2025 inclus.

Kehlen, le 19 novembre 2025

Pour le collège échevinal,

Le Bourgmestre,
Eischen Félix



Le Secrétaire,
Haas Marco

05/12/2025